

► Les impacts de la sécheresse et de la canicule de 2003 sur les forêts

Une conférence internationale aura lieu sur ce thème en Allemagne, à Fribourg-en-Brigau, du 17 au 19 novembre 2004. Elle est organisée par l'Université de Fribourg, l'Institut de Recherche forestière du Bade-Wurtemberg, le Groupement d'intérêt public ECOFOR, l'Union internationale des Instituts de Recherches forestières (IUFRO) et l'Institut forestier européen.

Cette conférence viendra en particulier conclure les travaux conduits dans le cadre de l'expertise franco-allemande en cours sous l'égide du GIP ECOFOR et de l'Université de Fribourg, qui porte sur ce même sujet des conséquences forestières de la sécheresse et de la canicule de 2003.

Elle permettra de discuter les besoins en recherche pour mieux comprendre de telles conséquences et mieux s'en prémunir, et d'encourager le débat et les coopérations futures dans ce domaine.

Elle s'adresse à tous, scientifiques, gestionnaires, responsables ou sympathisants forestiers intéressés par ce thème.

Pour tous renseignements, contacter : Institute for Forest Growth — Tennenbacherstr. 4 — D-79085 FREIBURG.i.Br (ALLEMAGNE). Tél. 49.761.203.3737. Télécopie 49.761.203.3740. Mél. : Regina.Lauer@iww.uni-freiburg.de

Site Internet : <http://www.ffu.uni-freiburg.de/Waldwachstum/events.htm>

► Le rapport annuel 2002 de l'Office national des Forêts

Le rapport annuel 2002 de l'ONF revêt un intérêt particulier, alors que l'établissement voit ses ressources financières profondément affectées par les suites des tempêtes de 1999, et qu'il engage une profonde réforme de son organisation et de son mode de fonctionnement.

Ce rapport comporte un premier fascicule de 46 pages, articulé en trois parties, titrées :

- 1) Une entreprise publique face au défi de sa rentabilité,
- 2) Un acteur majeur de la gestion durable de la forêt et des espaces naturels,
- 3) Une organisation profondément modifiée.

Deux fascicules complémentaires lui sont joints, l'un constituant la synthèse financière de l'année 2002 (13 pages), l'autre résumant l'action de l'Office, région par région (une page pour chacune), départements d'Outre-Mer compris (19 pages).

Voici, de tout cet ensemble, quelques informations dignes d'attention.

L'ONF assure la gestion de :

- 1 830 390 ha de forêts domaniales ou assimilées,
- 2 737 950 ha de forêts de collectivités et établissements publics,
- Total : 4 568 340 ha.

La commercialisation des bois a été difficile en 2002 : un volume de récolte modeste (12,1 millions de m³, dont 5,1 en forêts domaniales), des prix souvent en diminution et, finalement, des recettes de bois en baisse.

Si, par exemple, le Chêne de belle qualité s'est bien vendu (en moyenne générale, le cours du Chêne ne perd que 1 % par rapport à 2001), le marché du Hêtre est resté très faible, les bois s'y vendant à la moitié seulement de leur valeur en 2001.

Pour les résineux, le Sapin et l'Épicéa se sont vendus correctement, tandis que la demande en Pin sylvestre a été très faible : les prix n'ont pu y être maintenus que grâce à des taux d'inventus très importants.

Les recettes-bois en forêts domaniales — 136,4 millions d'euros — sont ainsi en diminution de plus de 34 % par rapport à l'année précédente, et de 45 % par rapport à l'année 1999.

Les mêmes effets ont causé les mêmes résultats en forêts des collectivités (recettes-bois : 168,7 millions d'euros), où la perte constatée par rapport à 1999 atteint presque 37 %.

Le résultat final global, pour l'Office, aurait ainsi été déficitaire de 88,3 millions d'euros.

Une mobilisation de provision et une subvention exceptionnelle de l'État (73 millions d'euros) ont permis de le ramener à 10,1 millions d'euros.

Cette situation motive pour beaucoup l'importante réforme de l'ONF en cours, « *devant lui permettre de mieux remplir ses missions, et de réaliser d'importants gains de productivité* ».

La nouvelle organisation territoriale a été mise au point définitivement, puis mise en application en 2002. Elle est fonctionnelle depuis septembre 2002. Elle comprend — nous citons le rapport annuel 2002 — « *dix directions territoriales, au lieu des vingt-cinq directions régionales, 67 agences, et plus de 500 unités territoriales et spécialisées. La direction territoriale assure le pilotage territorial de l'activité en cohérence et coordination avec la direction générale. Elle élabore une stratégie régionale, en déclinaison de la stratégie nationale et négocie l'allocation de ses moyens avec la direction générale. En liaison hiérarchique avec la direction territoriale, l'agence organise et conduit les activités dans le cadre de la stratégie régionale. L'unité de niveau opérationnel est chargée des actions de production. Cette nouvelle organisation poursuit deux objectifs : réduire les échelons hiérarchiques et apporter davantage d'autonomie et de responsabilité au niveau du terrain ; privilégier les relations avec les clients et les partenaires* ».

Cette réforme a motivé des tensions sociales internes (portant sur les objectifs et les modalités de mise en œuvre). Elle s'accompagne d'une évolution des effectifs : au 31 décembre 2002, l'Office comptait 7 635 fonctionnaires et assimilés (équivalent temps plein en moyenne annuelle : 7 303 ETP), 3 729 ouvriers forestiers, 577 autres effectifs, total : 11 941 personnes. L'effectif des fonctionnaires et assimilés est, en décembre 2002, de 7 234,1 ETP ; perspective 2006 : 6 775 ETP (selon objectifs du contrat de plan État/ONF).

Office national des Forêts – Direction générale – 2, avenue de Saint-Mandé – F-75570 PARIS CEDEX 12. Tél. 01.40.19.58.00. Site Internet : www.onf.fr

► Numéro spécial “Forêts amazoniennes” de Bois et Forêts des Tropiques

Nous conseillons à nos lecteurs de lire, en complément de notre numéro spécial 2003 “Connaissance et gestion de la forêt guyanaise”, le numéro 280 de *Bois et Forêts des Tropiques* consacré aux **forêts amazoniennes**.

Au sommaire de ce numéro spécial, 11 articles rédigés en français ou en anglais :

Élevage bovin, déforestation et développement régional : le cas du Sud du Pará, en Amazonie brésilienne, par J.-F. Tourrand *et al.*

Contrasted land use and development trajectories in the Brazilian Amazon, par B. Mertens *et al.*
 Land use change and agriculture development in Santa Cruz, Bolivia, par P. Pacheco, B. Mertens
 Modelling forest dynamics for practical management purposes, par S. Gourlet-Fleury *et al.*

Agriculture familiale sur les fronts pionniers amazoniens, par N. Hostiou *et al.*

L'enclavement est-il une fatalité pour les industries du bois ? Éléments de réponse à partir du cas de l'Acre (Brésil), par J.-M. Roda

Vulnérabilité des espèces de Maçaranduba face à l'exploitation en Amazonie brésilienne : nouvelles normes d'exploitation à définir, par M. Gayot, P. Sist

Recent analysis of the composition of Brazil nut, *Bertholletia excelsa*, par T. Chunhieng *et al.*

La recherche en coopération du Cirad en Amazonie brésilienne, par E. Hainzelin, J.-F. Tourrand

Forests and people : safeguarding the natural heritage in the Brazilian Amazon, par C. García-Fernández, P. Shanley

Tracking systems and tropical forest products, par J.-M. Roda, P. Guizol.

Nous rappelons que la revue *Bois et Forêts des Tropiques*, éditée par le département Forêt du CIRAD, est trimestrielle. Les demandes d'abonnements et commandes des numéros sont à adresser à Lavoisier abonnements (<http://www.lavoisier.fr>). Ce numéro est disponible au prix de 22,40 € HT.

Bois et Forêts des Tropiques — CIRAD-Forêt — Campus international de Baillarguet — TA 10/B — F-34398 MONTPELLIER CEDEX 5. Tél. 04.67.59.37.69. Télécopie 04.67.59.37.55.

Site Internet : <http://bft.cirad.fr>

► Au sommaire de Forêt wallonne

Les numéros 67 (novembre/décembre 2003) et numéro 68 (janvier-février 2004) de *Forêt wallonne* sont parus.

Au sommaire du numéro 67 :

L'annexion des cantons d'Eupen-Malmédy et la reconstitution du patrimoine forestier belge après la Première Guerre mondiale : le rôle prépondérant de l'administration forestière et de son directeur général Nestor Iris Crahay, par P.-A. Tallier

Le Robinier Faux-acacia en Wallonie : utopie ou réalité ? Premiers résultats, par A. Fourbisseur, S. Devillet, B. Jourez, J. Hebert

Le point sur la place du Robinier en Hongrie, par A. Fourbisseur, S. Charron, B. Jourez, J. Hebert

Dans ce numéro est inclus le cahier technique n° 26 consacré à :

Les revenus de la sylviculture intensive, l'exemple de la populiculture (partie 2), par P. Mertens

Les plants en motte, spécificité et technique de plantation, par C. Heyninck

Au sommaire du numéro 68 :

Physionomie et composition des zones riveraines des cours d'eau de Wallonie, par F. Mouchet, N. Debruxelles, G. Graux, E. Dufays, K. Augiron, H. Claessens

Entre déboisements, boisements et reboisements, deux siècles d'histoire des forêts belges (1750-1950), par P.-A. Tallier

Évolution des prix de l'Épicéa, du Chêne et du Hêtre entre 1960 et 2003, par M. Gerken, E. Gérard

Salon Bois & Habitat, six ans d'existence, six ans d'expérience, par E. Bertrand

Dans ce numéro est inclus le cahier technique n° 27 consacré à :

La sylviculture d'arbres "objectif" ou d'arbres de place, par F. Baar *et al.*

Exercices interactifs et présentation de la sylviculture d'arbres "objectif" en feuillus, par F. Baar, B. Snoeck

Le prix de l'abonnement annuel 2004 (6 numéros) pour la France est de 35,00 €, le prix du numéro : 5 €.

Une offre de prix est réservée aux abonnés de la Revue forestière française : 28 € l'abonnement 2004 (sur présentation d'un justificatif).

Pour tout renseignement, contacter : Forêt wallonne — Place Croix du Sud, 2 — bte 9 — B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE). Tél. 010.47.49.95. Télécopie 010.47.36.97. Mél. foretwallonne@skynet.be

► Prochaines journées d'études et d'information de Forêt méditerranéenne

L'Association Forêt méditerranéenne organise, du 7 au 9 octobre 2004 au Cannet-des-Maures (Var), trois journées d'études sur le Pin maritime.

Les thèmes suivants seront abordés :

- les aspects phytosanitaires et génétiques,
- la dynamique naturelle du Pin maritime,
- la gestion des pinèdes,
- la qualité du bois de Pin maritime et sa place dans la filière-bois et bois-énergie.

Les inscriptions seront prises en compte à partir de septembre 2004 auprès de l'Association.

Le numéro 1-mars 2004 de la revue *Forêt méditerranéenne* est paru. Au sommaire :

Conséquence d'une coupe rase ou d'une éclaircie sur la richesse spécifique et le mode de dissémination des espèces végétales dans des forêts de Pin d'Alep du Var (Sud de la France), par H. Gondard *et al.*

Recherche du déterminisme géographique et écologique de la maladie chancreuse du Pin d'Alep — Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par N. Martinez

Dossier sur la tournée 2003 dans les Pyrénées catalanes

Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne, par F. Benhammou

La forêt fleurit aussi... Quelques arbres à caractère mellifère et paysager : les Sorbiers et les Alisiers, par B. Cabannes et M. Lagacherie.

Ce numéro 1 est disponible, soit dans le cadre de l'abonnement à la revue (38 € pour 4 numéros), soit par vente à l'unité au prix de 15 €.

Forêt méditerranéenne — 14, rue Louis-Astouin — F-13002 MARSEILLE. Tél. 04.91.56.06.91. Télécopie 04.91.91.93.97. Mél. contact@foret-mediterraneenne.org

Site Internet : www.foret-mediterraneenne.org

► Le parc du château de Versailles reprend vie et beauté

Le parc du château de Versailles avait beaucoup vieilli depuis les années 1600-1700, lorsque le surpfit le terrible ouragan de décembre 1999. Il était d'ailleurs en lente et progressive replanta-

tion depuis... 1991 ! Mais 10 000 vieux arbres "martyrs" succombèrent à l'ouragan. Leur remplacement fut alors une œuvre prioritaire... et menée rapidement à bien.

Environ 40 000 arbres ont été replantés en deux ans, dans la mesure du possible en y affectant des essences analogues à celles qui furent mises en place au XVIII^e siècle, et en réouvrant les perspectives des temps initiaux.

Le mérite en revient aux services compétents... et aux importants crédits dont ils ont pu disposer, provenant de deux sources : une dotation de l'État (19 millions d'euros) et une souscription auprès du grand public (1,7 million d'euros). Cette souscription fut un succès, auquel contribuèrent pour 66 % des Français, et 34 % des étrangers, principalement américains. Pour 150 euros, les souscripteurs se sont vu attribuer un arbre (repérable par un numéro) dont ils pourraient suivre ensuite la croissance, et les tribulations !

Source : Revue Forêts Magazine, janvier-février 2004, pp. 50-53. Prix du numéro : 5 €.

Pour tout abonnement, s'adresser à Forêts Magazine – Service abonnements – B 182 – F-60732 SAINTE-GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03.44.62.52.03. Télécopie 03.44.12.51.54.
Mél. glenat@presse-info.fr

► Informations-Forêt 2004

Nous signalons la parution de la série 1 des fiches d'*Informations-Forêt*. Les thèmes abordés sont les suivants :

Dynamiser la gestion du Pin d'Alep en PACA, par S. Grulois, J. Peeters

Évolution de la qualité papetière des chablis feuillus, par D. Da Silva Perez, G. Chantre

Le réseau d'essais de familles de Douglas de l'INRA et de l'AFOCEL : présentation et premiers résultats, par D. Michaud, N. Eisner, A. Couty, J.-C. Bastien

Les centres de formation de techniciens forestiers et d'entrepreneurs, par J.-P. Laurier, J. Capelier, Y. Sergent

Impact du prélèvement des rémanents en forêt, par E. Cacot, F. Charnet, J. Ranger, S. Vieban.

Le prix de l'abonnement 2004 (4 séries/an) est de 38,87 € (classeur de rangement : 5 €) + frais de port : France et UE : 5,34 €, hors UE : 9,15 €.

Pour tout abonnement, s'adresser à : AFOCEL – Publications – Domaine de l'Étançon – F-77370 NANGIS. Tél. 01.60.67.00.38. Télécopie 01.60.67.00.40. Mél. publi@afocel.fr
Site Internet : www.afocel.fr

► Le nouveau règlement intérieur de la Vènerie

Le numéro 151 (septembre 2003) de la revue *Vènerie* présente, entre autres, la remarquable actualisation du règlement intérieur de l'AFEV (Association française des Équipages de Vènerie), adoptée à son assemblée générale de juin 2003.

Ce nouveau règlement, soigneusement pensé, et excellemment rédigé, compte plusieurs pages, regroupant trois parties successives :

Les principes et valeurs de la vènerie,

Le droit de la vènerie,

Le certificat de vènerie.

Le premier paragraphe *“un principe fondateur”* mérite d’être reproduit ici en sa totalité :

« *La vènerie est inspirée de la loi naturelle, qui régit la prédation sauvage et les rapports entre espèces au sein de la nature. Elle consiste à chasser à courre des animaux sauvages (cerf, sanglier, chevreuil, daim, renard, lièvre, lapin) dans leur milieu. Leur défense, qui réside dans la fuite et les ruses, doit pouvoir s’exprimer naturellement.*

Ce mode de chasse, typiquement écologique, repose sur l’action de chiens courants chassant en meute. Ce sont les chiens qui chassent l’animal couru jusqu’à sa prise.

Le veneur sert ses chiens avec l’objectif de leur permettre d’exprimer toutes leurs capacités naturelles ».

La structure centrale de la vènerie, c’est l’équipage (conduit par le “maître d’équipage”), dont chacun possède une identité particulière. Tout veneur se doit de connaître et entretenir les nombreuses traditions de la vènerie, qui forment ensemble une véritable culture, et s’expriment souvent par un vocabulaire particulier « *qu’il convient de pratiquer à la chasse, afin de lui conserver sa vitalité* ».

Le chapitre *“le droit de la vènerie”* regroupe l’ensemble des dispositions que les équipages membres de l’AFEV s’engagent à respecter scrupuleusement.

Remarque y est faite que « *la chasse à courre, à cor et à cri constitue un mode de chasse reconnu par la loi (et admis sur l’ensemble du territoire national), à la différence des chasses traditionnelles, qui bénéficient de tolérances locales* ».

Tout équipage membre de l’AFEV est titulaire d’un “certificat de vènerie”, qui vaut avis favorable lorsqu’il sollicite auprès du directeur départemental de l’Agriculture et de la Forêt l’obtention (obligatoire) d’une “attestation de meute”.

La délivrance de ce certificat est subordonnée à une instruction très soignée, en cinq aspects principaux, dont les trois suivants :

- L’équipage possède-t-il les compétences cynégétiques nécessaires ?
- L’équipage possède-t-il une organisation et des moyens qui lui assurent la pérennité ?
- L’équipage est-il équipé d’un chenil permettant d’abriter sa meute dans des conditions qui répondent aux normes réglementaires ?

La revue *Vènerie* est disponible sur abonnement au prix de 32 € (parution trimestrielle) auprès de : Société de Vènerie — 32, rue Chevert — F-75007 PARIS. Tél. 01.47.53.93.93. Télécopie 01.47.53.71.71. Mél. venerie@wanadoo.fr

Site Internet : www.venerie.org

► Les formations 2004 à l’IDF

Le catalogue des formations 2004 de l’Institut pour le Développement forestier est consultable sur le site de la Forêt privée française <http://www.foretriveefrancaise.com>, rubrique Formations.

Citons, pour les 3^e et 4^e trimestres 2004, les formations suivantes : noyers à bois en région méditerranéenne (21 septembre), les nouveaux enjeux de la popuculture (22 et 23 septembre), forêt et qualité de l’eau (du 5 au 7 octobre), aspects fiscaux et juridiques liés à la gestion économique des forêts (12 et 13 octobre), diagnostic et gestion des peuplements feuillus (19 au 21 octobre), production de truffe et sylviculture (16 au 18 novembre), reconnaissance et usage des arbres d’ornement (septembre et novembre).

Pour tout renseignement et inscription, IDF Formation — 23, avenue Bosquet — F-75007 PARIS. Tél. 01.40.62.22.80. Télécopie 01.45.55.98.54. Mél. Formation@association-idf.com

► **Les formations 2004 au CRPF de Bourgogne**

Comme chaque année, le Centre régional de la Propriété forestière de Bourgogne (CRPF) organise des journées de formation. Les thèmes abordés au cours du second semestre seront les suivants : la plantation (17 septembre), gestion des peuplements feuillus mélangés et irréguliers (24 septembre), cycle de professionnalisation FOGEFOR “forêt et gestion durable” (7 et 8 octobre), respect de la biodiversité dans le martelage (12 octobre), les mélèzes (14 octobre), la trufficulture (14 octobre), des essences mélangées (16 octobre), les feuillus (29 octobre), le chauffage au bois déchiqueté (29 octobre), les documents de gestion durable (19 novembre).

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à : CRPF de Bourgogne — 18, boulevard Eugène-Spüller — BP 106 — F-21003 DIJON CEDEX. Tél. 03.80.53.10.00. Télécopie 03.80.53.10.09. Mél. bourgogne@crpf.fr